L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 22 JANVIER 1871. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 22 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, à midi—Deux terrains dans le Premier District, rue Johnson, entre Perdido et Gravier, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.—De plus, deux portions de terre situées dans le Quatrième District, bornées par les rues Chestnut, Colisée, Félicité et Ste-Marie, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent—De plus, un terrain dans le Premier District, rue [illegible], entre Gravier et Perdido, avec les bâtisses qui s'y trouvent—De plus, un terrain dans le Troisième District, rue Bienville, entre Mire et [illegible]. Et à 5 heures P. M., sur les lieux, le fonds de boulangerie situé au No 131, rue des Français.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—Grande vente par colis et par catalogue, à [illegible] mois de crédit, de 300 colis marchandises étrangères, de printemps.

Par E. Murphy, dans les bâtisses Marigny, [illegible], entre Mandeville et Marigny, tout le stock d'articles pour fournitures de navires, de Healy & Ashby.

Par [illegible] Beaumont, au No. [illegible] de la rue de Chartres, Vêtements fins, chapeaux, et articles de toilette pour hommes.

Par Isaac Stein & Bros., au No. 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!!

☞ Propriétés améliorées et vagues de valeur à vendre par le shérif.

Nous appelons l'attention sur les ventes aux enchères publiques qui auront lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:

Deux portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées rue Félicité, entre celles Chestnut et de Colisée, Quatrième District.

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue Johnson, entre celles Perdido et Gravier, Premier District.

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue [illegible], entre celles Perdido et Gravier, même District.

Et un terrain situé rue Bienville, entre celles [illegible] et Tonti, Deuxième District.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!!

☞ Le shérif procèdera demain, à 5 heures P. M., sur les lieux, à l'adjudication du fonds d'une boulangerie, situé No. 131, rue des Français, entre celles d'Amour et des Bons-Enfants, Troisième District.

Marchandises de printemps, importées.— Grande vente par colis et par catalogue, à [illegible] mois de crédit, doit être faite demain, lundi, [illegible] à dix heures du matin, par MM. Hoffman, Marks & Co. Il y a 300 colis de marchandises étrangères de printemps, comprenant [illegible] toile et Union, des toiles imprimées et [illegible] des bobinets, des mousselines, des jaconas, ginghams, bareges, soieries, alpacas, des mouchoirs, [illegible] de la bonneterie anglaise, des courtes-pointes, etc. Les acheteurs trouveront là d'excellentes occasions.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE.— Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, DIMANCHE.

OPÉRA—Le Postillon de Lonjumeau.
ACADÉMIE DE MUSIQUE—Oliver Twist.
ST CHARLES—Ireland Is it Was.
MUSÉE CRESCENT CITY—Fos 40 et 42, rue St Charles.
CIRQUE DAN RICE—Coin Orléans et Bourbon.

La Conférence de Londres.

La conférence des grandes puissances, dont la réunion a été provoquée par les nouvelles prétentions de la Russie en Orient, a été, après une séance préliminaire le 18, ajournée au 24 courant, c'est-à-dire à mardi prochain. Il est manifeste, par le désir qu'ont exprimé plusieurs gouvernements d'y voir la France représentée, que la question du rétablissement de la paix entre la France et l'Allemagne y jouera un rôle tout aussi important que celle de la libre navigation de la Mer Noire, et comme le réglement de la première paraît plus urgent que celui de la seconde, il est à présumer qu'il fera l'objet des premières délibérations.

Malgré ses succès continus, le roi Guillaume n'a pas voulu attendre son entrée à Paris pour se faire proclamer empereur d'Allemagne. La cérémonie vient d'avoir lieu à Versailles, et, le but de l'ambition du roi étant atteint, on peut supposer qu'il n'insistera pas pour avoir Paris si d'autres conditions sont acceptées.

L'Allemagne est impatiente de voir la paix conclue, et, bien que le ministre prussien, M. de Bernstoff, ait reçu pour instructions de ne pas accepter de discussion sur cette question, à moins que les ouvertures ne viennent de la France, nous avons lieu de croire que le nouvel empereur et ses conseillers désirent réellement la fin de la guerre.

Malheureusement, la conclusion de la paix nous paraît très difficile à obtenir dans les conditions où se trouvent les parties belligérantes. La Prusse, victorieuse sur tous les points et dont les armées ont dispersé les forces de Chanzy et tiennent en échec celles de Bourbaki et de Faidherbe, ne se montrera pas disposée à rien céder de ses prétentions primitives. Et, comme, en politique, le droit du plus fort est toujours le meilleur, elle va trouver la guerre de contradicteurs parmi les puissances neutres appelées à la conférence.

Déjà, au dire du télégraphe, l'Autriche, pour faire sa cour au nouvel Empereur, aurait consenti à jouer, par l'intermédiaire de son représentant, le rôle de porte-voix des prétentions de la Prusse. Si nous en croyons une dépêche, elle proposerait la paix sur des bases on ne peut plus onéreuses pour la France : le paiement de trois milliards de thalers comme indemnité de guerre, la cession de vingt navires de la flotte, l'occupation d'un des forts dominant Paris, et l'abandon de la rive gauche du Rhin sur une largeur de plusieurs lieues.

Une pareille proposition, venant d'une puissance neutre, servira évidemment de point de départ à la Prusse pour exiger une beaucoup plus grande étendue de territoire. Le représentant prussien tirera argument de la capture des forteresses de l'Est et du Nord pour demander que la Prusse conserve la possession de toutes celles qui bordent la frontière allemande et celle du Luxembourg.

Que dira M. Jules Favre, s'il va à Londres, comme cela paraît assez probable? Se soumettra-t-il aux conditions qu'il a refusées comme inacceptables à Ferrières, ou tentera-t-il pas à combattre contre de nouvelles exigences?

C'est avec regret que nous voyons la mission de représenter les intérêts de la France confiée à un homme d'un sentimentalisme pleurard et qui n'a jamais montré aucune des qualités qui font l'homme d'Etat. Au milieu de tous ces diplomates rompus aux roueries et aux fourberies de la politique des cours, le célèbre avocat sera sans aucune influence et il sera le jouet des intrigues de M. de Bismarck. Il n'est pas une seule puissance sur l'appui de laquelle M. Favre puisse compter, s'il consent à traiter du réglement de la paix avant qu'il ait été statué sur les points du litige soulevé par la Russie ; car il est évident que chacune des puissances intéressées dans la question d'Orient, travaille, en ce moment, à mettre la Prusse de son côté et est disposée dans cet espoir, à sacrifier la France pour gagner l'alliance du roi Guillaume.

Le représentant de la France ne peut donc espérer d'appui dans la conférence qu'en se refusant à tout débat sur la paix avant qu'il ait été prononcé sur la question d'Orient, car il est certain que, sur cette question, les puissances se diviseront, et que l'envoyé français pourrait, avec un peu d'habileté, mettre à profit cette division pour obtenir des conditions de paix plus favorables.

S'il est vrai, comme le dit une dépêche, que Paris ait des vivres pour deux mois encore, la France a tout intérêt à continuer la lutte. Ses armées aguerries par leurs défaites même et renforcées constamment par les nouvelles levées finiront par reprendre le dessus. La fortune se lassera peut-être d'accabler les armes françaises, de même que la patience des soldats allemands finira par se fatiguer de la prolongation d'une guerre qui les retient depuis plus de six mois loin de leurs foyers.

On attribue au général Trochu un mot qui peint la situation. Il aurait dit; "la guerre ne commencera véritablement qu'au printemps." Il a voulu, évidemment, parler de la guerre de délivrance, sachant très bien que des armées de conscrits ne pourraient acquérir qu'au prix de nombreux revers, la solidité nécessaire pour vaincre les armées d'automates disciplinés que fait mouvoir le général de Moltke.

Si la réunion de la Conférence ne doit pas produire une paix immédiate, elle pourra, au moins, fournir à l'envoyé français une occasion de protester solennellement à la face des représentants de l'Europe contre la manière odieuse et barbare, dont la guerre est conduite par les armées du roi Guillaume. Toute l'hypocrisie de Bismarck ne pourra déguiser les faits. Il faut que l'Europe soit mise en demeure d'accepter ou de repousser la responsabilité de ces actes de sauvagerie indignes d'une époque civilisée. Les débats de la conférence produiront d'importantes révélations, et le monde saura ce que coûte d'infamies et de trahisons cette couronne d'Empereur dont le descendant du grand Frédéric aspire à ceindre sa tête.

UN VETO DU GOUVERNEUR SOUTENU AU SÉNAT.—Le bill des Levées qui donnait à une compagnie le privilége de lever des taxes sur toutes les paroisses riveraines du fleuve pendant plus d'un quart de siècle, avait passé à la Chambre par-dessus le veto du gouverneur, mais nous avons la satisfaction d'annoncer qu'il a échoué hier au Sénat. Le veto du gouverneur a été soutenu par 32 voix contre 2. Ce premier succès nous en présage-t-il d'autres?

ENVOI DE FONDS EN FRANCE.—M. A. Rochereau, président du Bureau de la souscription française, a reçu du comité du Bazar Français un second versement s'élevant à quinze mille dollars. Il s'est empressé d'adresser ce montant à la commission centrale de secours en France.

Nous publierons à la fin du mois un état des sommes encaissées et envoyées en France par le comité.

SOUSCRIPTION MENSUELLE.—Nous avons reçu hier, de M. A. de Lizardi la somme de cent piastres, montant de son quatrième versement à la souscription mensuelle pour le fonds de secours français. Nous publierons, la semaine prochaine, l'état des versements à la souscription mensuelle pour les trois derniers mois de 1870. Messieurs les souscripteurs sont invités par le trésorier à lui faire parvenir le montant de leurs cotisations arriérées, afin qu'il puisse dresser un état de situation exact.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ DU CONCLAVE ÆTNA.—Nous approchons du jour où le Conclave Ætna No 15, de la société des S.. S.., doit donner son troisième grand bal annuel, paré et masqué. Déjà bien des toilettes sont prêtes, bien des cœurs battent à l'avance à la pensée du plaisir que doit procurer cette fête, qui promet d'éclipser celles qui l'ont devancée. L'annonce des bals de l'Ætna a toujours eu le privilége de mettre en émoi toute notre jeunesse dansante. Nous rappelons donc aux retardataires qui n'ont pas encore leurs billets ou leurs invitations qu'ils n'ont pas de temps à perdre, car le bal a lieu mardi, à la salle des Odd-Fellows.

On trouvera dans l'annonce, à la seconde page, la liste des membres des comités d'invitation et d'arrangement.

BAL AU PROFIT DES FAMILLES DE DEUX POMPIERS.— La Compagnie de la pompe à vapeur "Eagle No 7," doit donner, jeudi prochain, 26 janvier, dans la salle des Odd Fellows, un grand bal au bénéfice des familles de deux pompiers, morts dans l'exercice de leurs fonctions, Thos. J. Fox et Jos. Clavier. Nous remercions le comité des invitations qu'il nous a adressées.

CONSOMPTION CHRONIQUE.— Dans sa quinzième lettre insérée aujourd'hui dans nos colonnes, le docteur Hunter traite des symptômes qui caractérisent ce qu'on appelle la consomption lente ou chronique, maladie qui est d'autant plus à redouter que, sa marche étant lente, le patient ne s'inquiète des progrès qu'elle fait que lorsqu'il est déjà trop tard pour y remédier. Comme il est de la plus haute importance d'arrêter le développement d'une affection qui peut conduire au tombeau, les explications données par le docteur sur les symptômes qui indiquent la présence dans l'organisme de cet ennemi redoutable, seront lues avec intérêt et appelleront l'attention sur le mode de traitement qu'il propose.

☞ Voulez-vous de beaux et bons chapeaux à PRIX RÉDUITS? Adressez-vous au coin St-Louis et Royale.

PRESSE ALLEMANDE.

On sait que le député démocrate bavarois Kolb a résigné son mandat. Voici le passage principal de la lettre par laquelle il a notifié cette résolution à ses électeurs.

"Puisqu'on assure que mes opinions et mes principes ne sont plus en harmonie avec les appréciations de la plupart de mes électeurs, il ne me reste qu'à déposer mon mandat entre leurs mains. Hélas! les événements auxquels nous assistons ne justifient que trop mes manières de voir, et aujourd'hui plus que jamais je pense que cette guerre dynastique, qui est le fruit des entretiens de Biarritz et de la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, aurait pu être évitée par un simple mot, par une renonciation définitive à la couronne espagnole. Oui, je le répète, j'estime que cette guerre néfaste, loin de servir la cause populaire, ne sert que les vues de la réaction.

Les églises transformées en camps.

On lit dans le *Journal de Lisieux*, sous ce titre : Nos Eglises :

Il est impossible de se faire une idée du spectacle singulièrement émotionnant qu'offrent en ce moment nos églises.

A Pont-Audemer, 4,000 soldats transis, affamés, mal vêtus, remplissent les deux églises.

A Honfleur, l'église St-Léonard reçoit chaque soir, sur ses dalles, 1,400 mobiles; l'église Ste. Catherine abrite 1,500 mobiles arrivés dans un tel état, que trois ou quatre sont morts d'épuisement sous le porche du vieux temple. La ville de Honfleur voit se multiplier les plus honorables dévouements : les voitures privées transportent les infirmes, les familles revendiquent leur *large* contingent d'hommes à abriter et à nourrir ; le presbytère de Ste-Catherine trouve moyen de loger 15 officiers.

A Lisieux même, 15,000 hommes sont arrivés depuis deux jours, tous éprouvés par la souffrance de la faim et du froid. Ce surcroît énorme de population rend le pain très rare, les pommes de terre introuvables, le combustible très cher; mais chez tous un dévouement empressé et cordial d'une part, vive et profonde reconnaissance de l'autre. Sur cette vieille ville, toute blanchie par la neige, les noires et nombreuses réunions de troupes militaires s'entrempent et se profilent. Lisieux est un camp avec toutes ses émotions, toutes ses surprises, tous ses imprévus.

Dix mille hommes bivouaquent dans nos vastes églises de Saint-Pierre, de Saint-Jacques et de Saint-Désir. Les *Gâtés* sont dans notre antique basilique, où les feux d'un providentiel calorifère réconfortent des hommes gelés depuis cinq jours. Ici, les plus souffrants restent couchés sur les fauteuils des officiants et sur les siéges bien rembourrés de MM. les marguilliers ; là, dans telle ou telle chapelle, les ingénieux allument bon feu et préparent un frugal repas, ou restaurent les vêtements en lambeaux ; ailleurs, des centaines d'hommes reposent sur la paille, épuisés de fatigues et de privations ; et là-bas aussi, là-bas surtout, les cierges brûlent devant la Madone, et les soldats agenouillés demandent à la vierge immaculée de ramener parmi eux, avec une victoire réparatrice de tant de maux, l'ordre et la discipline, qui, seuls, font des armées invincibles.

Et pendant que nos prêtres et les fidèles remplissent les chapelles des diverses communautés et y célèbrent, avec je ne sais quel luxe appareil, la grande fête de la Conception, les lieux saints de notre cité offrent le spectacle de la désolation qu'entraîne après elle la fatale loi de la guerre.

—Episode inconnu à la bataille de Champigny :

Il y avait à ce combat trois jeunes gens intimement liés, tous les trois sortant du collége Bonaparte, tous trois lauréats du grand concours, et enfin, tous trois engagés au 4e zouaves. On les avait surnommés les trois mousquetaires. Ce sont MM. Hardy, fils de M. Hardy, chef de bureau à la poste ; Maquet, neveu de l'auteur dramatique ; le nom du troisième, malheureusement, m'est échappé. Après la bataille, le jeune Hardy se mit à la recherche de ses deux amis, il ne trouva que Maquet, que le frôlement d'un boulet avait renversé, et il le rapporta sur ses épaules ; quant à son camarade, il a disparu. Ce dernier et Maquet sont portés pour la croix de la Légion-d'honneur.

—On lit dans une lettre d'un médecin de l'ambulance du Midi, qui est en ce moment à Bellegarde (Loire) :

"Nous avons dans nos salles un grand nombre de blessés prussiens. La plupart des blessures reçues par les Français sont peu graves, tandis que les Prussiens sont presque tous frappés en pleine poitrine et ont des plaies pénétrantes qui mettent leur vie en danger. Ceci provient : 1o de ce que les fusils à aiguille portent moins loin que les chassepots et ont une trajectoire plus prononcée ; 2o de ce que les Prussiens tirent sur la hanche sans viser ; 3o de ce que la position prise par le soldat français pour faire feu non-[illegible]ment lui permet de viser juste, mais [illegible] lui sert de parade. Telle balle qui le frapperait en pleine poitrine ne l'atteint qu'au bras ou à la main, grâce à cette position."

CHRONIQUE LOCALE.

ACCIDENTS PAR L'HUILE DE CHARBON.—Nous recevons du Bureau de santé un rapport fait avec soin duquel il résulte qu'en six ou sept mois, il y a eu à la Nouvelle-Orléans ou dans les environs, 25 accidents causés par des explosions d'huiles et de fluides provenant du pétrole. Ces accidents ont coûté la vie à huit personnes, ont causé des brûlures terribles à une trentaine d'autres et la destruction de nombre de bâtisses. Le dernier incendie qui a réduit 17 maisons en cendres à la Nlle-Orléans, a été causé par l'explosion d'une lampe à huile de charbon. Le tableau fait par le Bureau de santé montre que la plupart de ces accidents terribles sont le fait des huiles légères, Aneber, Septoline, Puroline et autres, et jusqu'à présent aucun accident n'a été produit par l'usage de l'huile que le Bureau de santé a déclaré bonne, c'est-à-dire l'huile dont le *flashing point* ou le point d'ignition est de 110 degrés Fahrenheit, ou au-dessus.

Le rapport explique comment l'ordonnance du Bureau de Santé contre les mauvaises huiles, n'a pas eu d'effet. Des poursuites ont été intentées pour certaines violations de cette ordonnance, mais la Cour a décidé que de telles ordonnances ne pouvaient émaner du Bureau de Santé, et qu'elles étaient du ressort de la police. En conséquence, un bill a été présenté à ce sujet à la Législature. Nous reviendrons sur cette matière fort importante.

L'AFFAIRE DU CHEMIN DE FER DE LA RUE DES MAGASINS.—Cette affaire s'est terminée hier par un verdict du jury qui met à néant les prétentions de J. H. Young sur la voie du chemin de fer des Magasins dans la ville de Jefferson. Le contrat passé par le dernier Conseil de Jefferson avec Young a été déclaré nul et de nul effet. Cette conclusion est fort importante en ce que la N.-Orléans y était intéressée, ayant été appelée en garantie. Elle est importante encore en ce que la Nlle.-Orléans a beaucoup d'autres affaires litigieuses ayant leur source dans la législation du dernier conseil de Jefferson et cette première victoire [illegible]. L'Hon. T. J. Semmes et le juge Cotton ont représenté la Compagnie dans ce grand procès, Rufus Waples défendait la ville et MM. Frank Butler et R. King Cutler soutenaient la réclamation de J. H. Young.

MORT EN CHEMIN.— M. R. Robinson, riche planteur dans la paroisse Plaquemine, était venu passer quelques jours en ville et avait pris logement au City Hotel. Ses amis l'ayant trouvé subitement indisposé hier matin, jugèrent à propos de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu. Il fut donc placé avec tous les soins convenables dans un cabriolet de louage et transporté à l'hôpital. Mais arrivé à destination, le cocher reconnut qu'il n'y avait plus qu'un cadavre dans la voiture.

Le Dr. J. B. Cooper, appelé sans délai, a donné un certificat d'après lequel la mort aurait été causée par une congestion cérébrale.

BAL A LA SALLE DE LA RUE BIENVILLE.— Le bal donné hier soir à la salle de la rue Bienville et Passage de la Bourse a été fort brillant. Nous y avons vu nombre de jolies femmes et des toilettes de bon goût et fort élégantes. Les danses ont été très animées et la musique s'est distinguée par un entrain et une précision de mesure fort remarquables.

Les honneurs du bal ont été admirablement faits par le comité d'arrangement, et nous prions M. Maurice H. Pollak, un des membres du comité, de vouloir bien recevoir une seconde fois nos remerciements pour toutes les aimables attentions qu'il a eues pour nous.

SENTENCES.— W. Kunoth, convaincu de s'être approprié le montant de la vente de deux tableaux qui lui avaient été confiés, a été condamné à un an de travaux forcés.

John Henry, pour avoir volé un billet de $20, a été condamné à un an de pénitencier.

AFFAIRE DE SARAH JANE.—Pour cette fois, le juge Cooley n'a pas voulu accorder le writ d'*habeas corpus* demandé pour cette aimable vagabonde. Il a dit que sa décision avait été commentée avec sévérité, et il n'a pas voulu s'exposer à la justifier. En conséquence, Sarah Jane a été provisoirement renvoyée en prison.

TENTATIVE DE FRAUDE.—Marc Jourdan et John Sydney ont été arrêtés sur l'accusation d'avoir essayé de vendre de fausses montres à la gare du chemin de fer de Chattanooga.

VOL.—La maison de M. C. Laplace, rue Carondelet, entre les rues Washington et Troisième, a été visitée vendredi soir par des voleurs qui ont enlevé un lot d'effets domestiques et une somme d'argent. Ils sont entrés au moyen de fausses clés et sont repartis sans avoir réveillé personne.

UN ENFANT MORDU PAR UN CHIEN.— Hier matin vers 9 heures, un petit garçon de 3 ans fils de L. B. Flores, demeurant Promenade Carondelet, a été mordu par un chien près de la rue des Marais. L'animal qui appartenait à John Bassino, a été tué immédiatement par le père de l'enfant.

ENVOYÉS EN PRISON.— J. J. Foley, avocat, et le capitaine Bowen, gardien du Workhouse, ont eu une querelle et en sont venus aux coups devant la Sixième Cour de District et en pleine audience. Le juge Cooley les a condamnés tous deux à 8 jours de prison pour mépris de cour.

NOYÉ.—Hier, vers les 5 heures du soir, un blanc inconnu est tombé dans le fleuve devant la rue de la Douane et s'est noyé. Le malheureux était pris de boisson, à ce qu'on nous rapporte.

LÉGISLATURE. — *Sénat.* — Un message du gouverneur transmit une communication du secrétaire de la guerre relative à l'achat de cimetières nationaux dans l'Etat de la Louisiane, suivant un acte du Congrès. La communication a été référée.

Un autre message soumet à la Législature les résolutions passées par la Convention d'immigration nationale de Chicago, pour la protection des émigrants. Référé.

M. Ray présente un bill de secours pour l'Académie des Sciences.

Le comité de finance fait un rapport favorable sur le bill pour favoriser les intérêts du commerce et pour établir une compagnie d'entrepôts.

Le comité des levées fait un rapport favorable au bill pour la protection de la ville de Bayou Sara.

Les bills suivants sont présentés : bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Tenton, Farmerville et Felton ; pour amender le bill de la police métropolitaine ; pour incorporer la compagnie de dessèchement de la Nlle-Orléans ; pour amender la loi sur les licences, pour amender l'acte relatif à la nomination des administrations publics.

M. Ray présente une résolution jointe pour nommer un comité de dessèchement dans la ville de la Nlle-Orléans.

M. Todd présente une résolution relative au débouchement du fonds de la police métropolitaine.

M. Lewis présente une résolution pour nommer un comité de 8 membres chargé de s'informer combien de places occupent certains sénateurs et combien ils en retirent d'émoluments.

M. Lynch demande la discussion du veto du gouverneur sur le bill de Levée de la Vallée du Mississippi.

Le message du veto est lu et M. Ray propose d'en ajourner la discussion à lundi en huit.

Le veto du gouverneur est soutenu par 32 contre 2.

M. Lewis demande la reconsidération du vote.

M. Lynch demande l'ajournement, ce qui est adopté et le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — 94 membres sont présents.

Le réglement est suspendu et une résolution requérant le secrétaire d'Etat de recommander au bibliothécaire de l'Etat de permettre aux membres de la Législature, l'usage des livres et documents de la bibliothèque d'Etat, pendant la session, est adoptée.

Une résolution fixant l'heure de la réunion de l'Assemblée à 10 heures du matin, au lieu de midi, est déposée suivant le réglement.

Le comité auquel avait été référée la résolution jointe pétitionnant le Congrès pour qu'il avise à quelque plan d'éducation d'école commune, dont profiterait uniformément et généralement toute la jeunesse des Etats-Unis, fait un rapport favorable.

Une résolution de M. Stamps, de Jefferson, pour faire publier les délibérations de la Chambre dans le *Louisiana State Register* a soulevé des objections. La résolution a été déposée conformément au réglement.

Nombre de bills, déjà annoncés, sont lus une seconde fois et référés au moyen de la suspension du réglement.

Un bill présenté par M. Geddes, d'Orléans, pour la clôture des maisons publiques le dimanche, est lu une seconde fois et référé au comité judiciaire.

Divers bills concernant la Nlle-Orléans sont présentés. Ces bills établiraient des inspecteurs pour le bois et forceraient les administrateurs de ville de planter des arbres dans certaines rues.

Appel est fait des membres sur la motion de lire une troisième fois et d'envoyer à la copie la résolution jointe d'amnistie connue comme le bill de la Chambre No 7. Oui 50. Non 32. Les membres de couleur ont voté presque tous pour la négative.

Un bill amendant le code civil sur les biens en communauté est adopté et envoyé au Sénat.

La Chambre s'ajourne.

— Avant-hier, dit l'*Opérateur*, de Tarbes, nous avons vu, à la gare, un de ces vieux grognards légendaires, petit, trapu, portant allègrement son sac de fantassin et ses soixante-douze ans. Il appartient, nous a-t-il dit, au 4e de ligne. Il venait de la Loire où il s'est comporté comme les jeunes ; on l'a renvoyé parce-qu'il ne marchait plus assez vite. Mais il s'en revient dans son pays, les Vosges, où, nous a-t-il dit, j'en tuerai plus avec mon vieux fusil, dans les clairières, qu'aucun de ceux que j'ai laissés là-bas, avec leurs chassepots.

Il nous a raconté comment nos généraux ont suivi un mauvais plan de campagne, comment il aurait, lui, battu ces Prussiens, qui ne sont pas plus terribles que les Prussiens qu'il a combattus autrefois.—Nous oublions de dire que la médaille de Sainte-Hélène "orne sa boutonnière."

Le vieux bonhomme est cultivateur, il n'a pas semé son champ cette année mais il n'est pas inquiet de sa récolte prochaine. "Ils auront ma peau avant deux mois, mais elle leur coûtera cher. J'ai bon œil!" La locomotive l'a emporté.

LES FRAIS DE LA GUERRE.

On sait que l'Allemagne se flatte de se faire rembourser par la France les frais de la guerre qu'elle nous fait. Le *Reporter* fait observer à ce propos que plus la guerre se prolonge, plus ces frais augmenteront, plus leur remboursement par la France devient problématique et douteux.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Avantages pour les Français dans l'Est.

Le bombardement de Paris.

Nouvelles batteries élevées par les Français.

Le feu des Prussiens n'a pas répondu à leur attente.

Plan de Trochu.

Marche de Faidherbe sur Soissons.

Retour probable de Paladine à l'armée.

Un article du journal le Siècle.

Il dénonce l'inaction de la marine.

Nouvelles Européennes.

Londres, 20—Une correspondance de Berlin, publiée dans le *London Telegraph* dit que le comte Bernstorff a reçu l'ordre de quitter la Conférence si la question de la guerre entre la Prusse et la France y était soulevée.

Des escarmouches sérieuses ont eu lieu dans la Franche-Comté. Les Français réclament l'avantage.

Londres, 20 janv—D'après une correspondance adressée de Versailles au *Telegraph*, les Allemands ont 22 batteries en position contre Paris. Le 17 et le 18, cependant, le bombardement a été moins fort, et dans les dernières vingt-quatre heures, il a entièrement cessé. On pense que des négociations en vue de la paix sont en cours.

On a reçu la nouvelle que le 12 courant, en vue de Vigo (Espagne), la corvette prussienne Augusta a coulé un navire de guerre français. 4 officiers et 20 hommes ont été capturés. (Le *Telegraph* attribuait, avant hier, à ce même navire prussien, la prise d'un brick marchand. Le rapport nous paraît suspect.) Note du T.

On dit que Gambetta a demandé au général Paladine de reprendre le commandement de l'armée de la Loire.

Versailles, 17 janv—Spécial au *Telegram* — Un parlementaire est venu de Paris le 15. Son objet est secret, mais le bruit court que les Allemands ont consenti à un armistice de quatre jours. C'est la seule manière d'expliquer la cessation presque totale du bombardement de Paris. Des bruits persistants tendent à établir que l'effet des canons allemands sur Paris n'a pas répondu aux espérances des chefs.

On dit qu'une attaque générale sera organisée demain et qu'elle comprendra St. Denis et le Mont-Valérien.

On dit que le général Trochu a décidé de commencer une série de sorties le 20 et de continuer incessamment, à moins que la paix ne se fasse aux conditions de la France.

Le fort de Montrouge a fait un feu actif le 15, et il y a eu une forte canonnade au nord le 16. Il y a eu plusieurs sorties le 15.

On a trouvé 30 mobiles blessés, qui avaient été gelés dans les bois devant Meudon.

Dernières nouvelles.— Des ouvertures quelconques ont certainement été faites, mais il y a lieu de croire qu'elles ont échoué, attendu qu'il a été annoncé que le bombardement sera commencé immédiatement avec une nouvelle vigueur.

Londres, 20 janv.— Le général Von Glumer télégraphie que son avant-garde est à la poursuite de l'armée en retraite de Bourbaki.

Lille, 19 janv.— Le général Faidherbe est à St.-Quentin se préparant à marcher sur Soissons.

New-York, 21—Dépêche de Versailles au "World, du 19. Une sortie a eu lieu le 16, et après deux heures d'engagement entre les forts de l'Est et d'Aubervilliers, les Français ont été repoussés. Pertes lourdes des deux côtés.

Le bombardement des défenses de St. Denis et d'Aubervilliers a commencé.

Les batteries de Meudon ont été avancées et tirent sur le fort d'Issy, de concert avec les batteries de St. Cloud et ont fait une large brèche dans le mur de pierre et quelques unes des embrasures sont bouchées avec les débris du parapet. Hier soir les tranchées ont ouvert la seconde ligne parallèle vers d'Issy et des batteries y ont été placées. Elles réduiront bientôt le fort.

Les Français élèvent de nouvelles batteries devant le Mont Valérien.

Les batteries des Bavarois, des Wurtembergeois et des Saxons ont bombardé toute la nuit, le Nord, l'Est et le Sud. Les forts répliquent rarement.

Londres, 19 janv—Otway, sous secrétaire des affaires étrangères, a prononcé hier soir, à Chatham, devant ses constituants, une adresse où il passe en revue la politique étrangère de l'Angleterre et exprime la croyance que Schenck, le nouveau ministre des Etats-Unis, mettra un terme à la question de l'Alabama. L'Angleterre répugne à toute querelle. Le chancelier Gifford a rendu un jugement interlocutoire suspendant la vente en Angleterre d'une édition américaine des poèmes de Tennyson.

Le *Siècle* de Paris condamne l'inaction de la marine française qui n'intercepte pas les steamers allemands-américains.

On rapporte que Gambetta a lancé un ordre faisant cesser l'enrôlement pour des corps de franc-tireurs.

Londres, 20 janv—Une dépêche de Tunis dit que le consul italien a coupé court à toutes relations diplomatiques avec le gouvernement. Raison inconnue.

Nouvelles de Washington.

Washington, 21 janv—La nouvelle que des timbres n'étaient pas nécessaires pour le renouvellement des polices d'assurances, n'était pas autorisée.

Le département du Trésor a reçu l'information que le Mexique a étendu la Zone libre à 40 milles en arrière du Rio Grande.

Des agents du revenu ont récemment fait une descente sur des distilleries dans les montagnes du Tennessee et ont détruit 150,000 gallons de whiskey.

Il a été nommé, en vertu de la résolution Morton, un comité chargé de faire une enquête sur les affaires au Sud, Scott, de la Pensylvanie, en est le président. Ce comité se mettra à la besogne dans quelques jours, et il citera un grand nombre de citoyens éminents du Sud, entre autres le gouverneur Holden, de la Caroline du Nord, le gouverneur Davis, du Texas. L'intention du comité est de faire un rapport, si cela se peut, avant la fin de la session.

Dans la masse des documents envoyés par le gouverneur Holden se trouve une lettre du col. Hunt qui, en 1870, commandait le district de la Caroline du Nord. Le colonel dit qu'il n'a entendu parler d'aucun outrage pendant qu'il était dans l'Etat, et que des outrages commis avant son arrivée, celui qui causa le plus d'excitation, fut le meurtre de M. Stevens, sénateur. Il ajoute : la preuve fut acquise qu'il y avait de semblables organisations dans les deux partis. Toutes les affaires qui furent le sujet d'une instruction prouvèrent qu'on avait d'autres vues que des vues politiques et qu'on se servait de ces organisations pour punir les voleurs, les malfaiteurs, ceux qui insultaient les femmes ou qui commettaient d'autres offenses étrangères à la politique ; enfin, leur but paraissait être celui de comités réguliers de vigilance.

Ces crimes, mauvais par eux-mêmes, étaient grandement exagérés et représentés, et attribués aux partis politiques. Dans quelle mesure commit-on des meurtres et des outrages dans des vues politiques, je ne puis le dire, car lorsque la Législature passa des lois pour punir les membres des organisations secrètes, elles étaient pour la plupart dissoutes et c'était avant mon arrivée dans ce district.

Suivant des informations qu'on vient de recevoir, il paraît que les steamers de la compagnie allemande ne partiront plus soit de Brême soit de New-York qu'une fois tous les 15 jours. Les départs de New-York auront lieu le 28 janvier, le 11 février, le 25 février et tous les 15 jours, le samedi, jusqu'à nouvel ordre. Pour le moment, en conséquence, une malle sera faite seulement tous les 15 jours pour l'Allemagne, par les steamers de Brême.

Nouvelles Diverses.

New-York, 21—Le steamer Alaska est parti pour Hong-Kong par le canal de Suez aujourd'hui avec nombre de passagers [illegible] quelques uns veulent faire le tour du monde.

New York, 21—On parle de la démission du collecteur Murphy.

L'affaire du Dr Lanahan a été soumise à un sous-comité pour enquête particulière, avec pouvoir d'appeler des experts.

Le consul général allemand a reçu plus de $800,000 pour les soldats allemands blessés et pour les familles de ceux qui ont été tués.

Marchés européens.

Londres, 20 janvier, midi.— Consolidés 92 5/8. Bonds 90 1/4.

Francfort, 20 janvier—Bonds 95 1/2 à 94 5/8.

Liverpool, 20 janvier, midi—Coton calme. Orléans 8 1/2. Ventes 12,000. Ventes de la semaine 68,000. Stock 573,000 dont 334,000 de provenance américaine.

Liverpool, 20 janv., midi—Les cotes de coton ne sont pas changées, mais nombre de courtiers cotent le middling upland à 7 3/4 et 7 7/8, et le middling Orléans à 8 et 8 1/4.

Marchés Américains.

New York, 21.—L'état des banques accuse la situation suivante : Prêts—augmentation $1,500,000. — Espèces, diminution $1,750,000. — Legal tenders, diminution $750,000.

Memphis, 21—Coton calme et ferme à 14 1/2. Ventes 1,300.

New York, 21 janvier, soir—Coton calme. Upland 15 1/4. Ventes 2,500 balles. Or 10 5/8 à 10 3/4.

Charleston, 21 janvier—Coton calme à 14 1/4 à 14 5/8. Stock 35,751.

Savannah, 21—Coton calme. Mid. 14 5/8. Stock 90,969.

Galveston, 21—Coton calme. Bon ordinaire 12 1/2 à 12 3/4. Stock 54,500.

Mobile, 21—Coton ferme—Mid. 14 1/4. Stock 67,977.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 21 janv—Descendu, Rob. E. Lee, à 6 h. P. M. Le fleuve monte.

Memphis, 21 janv—Fleuve stationnaire; descendant, Mollie Able et Northwest.

Louisville, 21 janv—Partis pour la Nlle-Orléans, les bateaux Liberty et Mary Houston, avec barges. Le Wm Cowan part demain avec 28,000 boisseaux de charbon pour Caire et Memphis.

Cincinnati, 21—Parti, pour la Nlle-Orléans le Robt Mitchell. Six ou sept bateaux sont en chargement pour la Nouvelle-Orléans. Temps clair; mercure 45.

Nouvelles des Passes.

Passe Sud-Ouest, 21 janv., 6 h. P. M.—Baromètre 30.20, Vent E. N. E., léger. Arrivés : barque Caroline O. Small, en 14 jours de Thomaston ; navire India, en 42 jours de Cardiff ; goélette Constance, en 9 jours de Ruatan. Partis, steamers Mississippi et Crescent City.

Passe à Loutre, 21 janv., 6 h. P. M.—Temps calme. Parti, steamer Bertha, pour Mobile.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 19 janvier—Un grand nombre de canons allemands ont été démontés, récemment, par de nouvelles batteries françaises devant Paris.

Les membres polonais de la Diète prussienne sont les seuls qui se soient opposés aux résolutions de félicitations adressées au nouvel empereur d'Allemagne.

Les Parisiens disent que les approvisionnements dureront jusqu'au 15 mars.

Les Allemands se sont emparés des positions françaises sur la frontière suisse. Les habitants se réfugient en Suisse.

Un ballon est descendu en Belgique ; il apporte des nouvelles qui vont jusqu'au 1[illegible].

Le bombardement fait un mal considérable, mais on se rend aisément maître des incendies que cause l'explosion des bombes prussiennes.

Quelques-uns des moulins à blé ont été endommagés, ce qui occasionne une rareté de farine.

Trois cents bombes ont été lancées dans la forteresse de Longwy.

New York, 21 janv—Une dépêche de Versailles au *Telegram*, sous la date du 19, dit que tout est calme depuis 24 heures, excepté quelques détonations venant de temps à autre du Mont Valérien. Le feu s'est ralenti depuis trois jours. On dit que les Allemands ont consenti à un armistice de quatre jours.

St. Louis, Missouri, 21 janvier — Les préparatifs du banquet qui doit être offert ce soir, au sénateur Blair, ont été faits sur une grande échelle.

Les résolutions qui blâment le président Grant de s'être immiscé dans les dernières élections du Missouri et qui avaient été présentées par un démocrate, ont été déposées sur le bureau par un vote de dix contre trente.

Nashville, 21—La législature du Tennessee a passé un bill augmentant les taxes de [illegible] sur les 100 piastres. Cette augmentation est insuffisante pour faire face aux obligations de l'Etat.

New York, 21 janv—Le steamer Robert Lowe est revenu de St Jean, ayant été endommagé par les glaces du Terre-neuve où le câble s'est cassé. On pense qu'il sera impossible de réparer les câbles avant le printemps.

Washington, 21 janvier.—CHAMBRE—La Chambre entend des discours.

SÉNAT—Le Sénat ne siége pas.

Le bill qui fait du District de Colombie un territoire est ici le sujet de toutes les conversations. Le Sénat l'a déjà adopté, mais il l'a renvoyé avec un amendement inacceptable.

Liverpool, 19 janvier, midi — Le coton attendu est maintenant coté comme suit : Uplands, 7 7/8d ; Orléans, 8 1/8d ; — exactement le coton sur place.

Une Révélation.

Nous trouvons ce qui suit dans le journal *La Gironde*, de Bordeaux :

La lettre suivante agite une question de politique internationale qui a déjà préoccupé maint esprit attentif. Elle révèle, en outre, un plan qu'il serait imprudent de ne pas prendre au sérieux, par cela seul qu'il paraît invraisemblable. Aujourd'hui, en l'absence de principes, tout est possible et l'on doit, par conséquent, s'attendre à tout. Il nous paraît prudent d'avoir l'œil ouvert sur des complications qui peuvent éclater d'un jour à l'autre. C'est le seul moyen, d'ailleurs, de n'être pas pris au dépourvu par les événements.

UNE RÉVÉLATION.

M. le rédacteur en chef du *Phare de la Loire*.

A l'heure où vous recevrez cette lettre, tenez pour *certain* que la Prusse vient de nouer une nouvelle partie dans laquelle les destinées, non plus de la France seulement, mais de l'Allemagne elle-même et du monde entier vont servir d'enjeu.

J'arrive de la mer. D'où? Je ne puis vous le dire, *mais soyez assuré* qu'aujourd'hui l'*entente* entre les cabinets de Londres et de Berlin est *complète, absolue*.

L'intelligence de notre diplomatie, qui n'a rien vu, rien senti, rien compris, avait déjà préparé le terrain ; la circulaire trop hâtive du prince de Gortschakoff, les réclamations simultanées des Etats-Unis au sujet de l'*Alabama* et des pêcheries, enfin nos derniers revers à l'armée de la Loire, après avoir jeté une terreur indicible dans le cabinet anglais, ont tout fait pour précipiter le dénouement, et amener en *dernier lieu un accord définitif* entre les deux puissances.

La Prusse a reçu carte blanche pour terminer le plus promptement, et à son *entière convenance*, la lutte odieuse dans laquelle elle est engagée contre nous.

En retour qu'à la fin du mois, dans la première quinzaine de janvier au plus tard, Paris sera tombé, et que la France saccagée, avilie, vendue, aura subi la loi la plus honteuse de son histoire,

Guillaume triomphant rentre à Berlin à la tête de ses hordes sauvages, gorgées d'or et de sang : l'Autriche n'est plus qu'un nom, et l'empire d'Allemagne est fait par et sous le knout d'un caporal prussien.

La Russie est jouée, roulée, bafouée bien plus que nous ne l'avons été au lendemain de la fatale journée de Sadowa.

La fameuse conférence n'est et ne sera qu'un leurre, propre tout au plus à amuser le tapis pendant quelques mois, contenir la Russie (seule redoutable aujourd'hui) et de là arriver à la complète conclusion des [illegible] diplomates de Saint-Pétersbourg et de Washington.

L'Angleterre, non plus que la Prusse, semble bien n'avoir laissé rien au hasard, mais ce singulier maître de la destinée des empires a parfois de brusques caprices.

M. de Bismark connaît bien le fort et le faible de la Russie, aussi bien sinon mieux qu'il connaissait toutes les faiblesses de notre malheureuse patrie. Il s'est fait et il a fait à lord Granville ce très simple raisonnement :

"Le futur empire d'Allemagne ne permettra jamais, pas plus que vous à la Russie, de l'envelopper de la Baltique à l'Adriatique ; coûte que coûte, nous traînerons la poutre en longueur, jusqu'à la rupture des glaces de la Néva, et croyez-bien que la précieuse santé de l'*homme malade* m'importe autant qu'à vous-même ; si la Russie vient se contenter de quelques concessions, qui ne sauraient avoir d'autre valeur qu'une simple satisfaction d'amour-propre, et nous nous y emploierons, la paix est alors assurée pour de longues années et l'équilibre européen à peine ébranlé. Dans le cas contraire, nous jetons bas les masques, et la lutte éclate au printemps prochain.

"L'Allemagne obéissante et reposée (et l'Allemagne c'est moi), mettra s'il le faut, à l'aide de l'Angleterre, de la Turquie et de l'*Italie*, deux millions d'hommes [illegible] les armes et trois flottes formidables ; la France, noyée de sang, de larmes pansera ses plaies, et l'Amérique, devant un tel déploiement de forces, n'osera risquer ni un homme ni un dollar."

Vous pensez bien, n'est-il pas vrai, monsieur, que je n'ai point assisté à une semblable conversation, et que je n'ai pas la prétention de vous en sténographier les termes, mais seulement de vous en faire comprendre toute l'importance.

Maintenant, monsieur, et pour finir, laissez-moi vous dire quels sont *déjà*, et quels seront, si la guerre il y a, les gages principaux de cette entente vraiment cordiale.

A l'Allemagne, l'Alsace et la Lorraine, ses milliards et nos flottes [illegible], le Luxembourg, enfin Héligoland, le reste sera [illegible] plus tard ; à l'Angleterre, pas de [illegible], le canal de Suez (*sic vos non vobis*), les Indes sauvées de toute menace, l'Amérique humiliée et surtout invitée à ne plus apporter sa main maladroite en [illegible] des grandes questions européennes, la Russie (*notre seule alliée possible*), refoulée dans ses derniers glaces, [illegible] l'homme malade, cette pomme de discorde, une fois encore remise sur pied.

Voilà, monsieur, ce que depuis vingt ans nous a ménagé la sagesse de nos hommes d'Etat, ce qu'ont su faire nos guerriers en un mot, ce que nous ont légué les bâtards et les eunuques du bas-empire, et [illegible] dit-on, il est encore le singulier courage ou l'audace de revendiquer.

Ne me demandez pas, monsieur, par quelle voie me sont venues des nouvelles de cette gravité, il me serait impossible de vous satisfaire. Je vous l'affirme, certain que votre esprit, autant que votre amour de la France, vous diront l'état que vous devez en faire. Quant à moi, monsieur, si j'avais les sept bouches de la Renommée, je ne penserais pas une minute pour aller les crier aux quatre coins du monde.

S'il m'était permis de douter de ce que j'avance, j'en chercherais la preuve dans cet apaisement subit qui vient de se produire dans toutes les classes de l'Angleterre, et dans la nouvelle phase d'acharnement et de rapidité dans laquelle la guerre vient de rentrer ; la Prusse comprend que si la guerre se prolonge, tout peut être perdu : c'est pourquoi il nous faut lutter, lutter toujours tant qu'il arrive.

J'ai pensé, au lendemain de Metz, que la guerre commençait ; je le pense aujourd'hui plus que jamais, et notre devoir à tous doit être, il me semble, de la faire entrer, à quelque prix que ce soit, dans l'esprit et dans le cœur de la nation tout entière.

La Russie est inquiète, indécise et profondément troublée ; elle sent qu'un danger la menace, mais ne comprend pas encore ou ne veut pas croire d'où le coup lui viendra, non plus que la grandeur du péril ; je jette le premier cri d'alarme ; puisse-t-elle l'entendre.

J'arrive, et demain peut-être je serai reparti ; vous m'excuserez donc, monsieur, si, par ce temps de révocations qui courent les rues, je m'abstiens de toute signature, en vous autorisant à faire de ma lettre tout ce que vous jugerez convenable.

Veuillez agréer, etc.

Un marin.

OBSERVATIONS — DU — DOCTEUR HUNTER SUR LA CONSOMPTION CHRONIQUE.

LETTRE XV.

Nous allons maintenant décrire les symptômes les plus communs de la consomption. Il faut que vous compreniez que, quoique chaque cas soit amené par la cause, les symptômes sont bien différents les uns des autres et de nature à vous induire en erreur. [illegible]

[illegible]

R. & K. R. HUNTER, D. M., Au No 56 de la rue du Canal.

Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.

NOTE.—Les Drs. R. et K. R. Hunter consultent [illegible] 22jan—1f

Bureaux de la Société Mutuelle d'Assistance Mutuelle.

Au No 160 de la rue de la Commune—20 janv. 1871.

Les membres de la classe A, de la Société Mutuelle d'Assistance Mutuelle, sont informés de la mort de JUSTIN LORAN, de la paroisse de la Nlle-Ibérie, et sont requis de vouloir payer leur cotisement aux bureaux de la Société. 22janv—2t B. L. BROWN, Secrétaire.

DOCTEUR HUARD, De la Faculté de Médecine de Paris. 115 RUE ROYALE, Entre St-Louis et Toulouse. (Maison du Docteur Lambert.) Consultations—A midi, chaque jour. 3janv—3m PP Ma J D

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES, A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapisserie, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux dentelle, Corniches, etc. —PP—D&d

Communiqué. Asile Ste-Marie pour les Orphelins Catholiques. Nouvelle-Orléans, le 21 janvier 1871. Le soussigné reconnaît, avec plaisir, avoir reçu de M. F. L. [illegible], Président du Bazar Français, le don généreux de deux cents piastres ($200) fait à cet Asile. 22 jan—1f VICTOR SERÉ, Trésorier.

Consulado de España en Nueva Orleans. Desde este dia hasta el [illegible] de marzo próximo, queda abierta la matrícula para los ciudadanos españoles residentes en esta ciudad y su distrito consular. Esta matrícula es gratuita y obligatoria, y los que dejen de inscribirse en ella para la época prefijada no tendrán derecho á que se les dispense por este consulado la protección que conceden los tratados y derechos de gentes. Nueva Orleans, 1o enero 1871. El consul, CARLOS PRE[illegible]. 22janv—2f

CONCLAVE DEBORAH No 35 y SOLON No 8 S.·. W.·. M.·. Nueva Orleans, Enero 20 de 1871. Los miembros de estos dos conclaves se reunirán el miércoles prox. 25 del corriente, á las 7 de la noche en punto, en el local esquina de Adams y la Bolsa, [illegible]. Por orden de los RR. CC. respectivos. [illegible] F. VILLASANA, Secretarios. 22 janv—2t

Spes Mea in Deo Est. Grand Consistoire des Sub.·. Princes R.·. S.·. [illegible] de la Louisiane. Une réunion spéciale du Grand Consistoire aura lieu DIMANCHE MATIN, 22 janvier, à 10 heures, [illegible]. SAM. M. SCRUGGS, [illegible] Grand Commandeur en Chef. G. SONTAG, [illegible] Grand préposé à l'enregistrement. 22 janv—1

Conclave Ætna No 15, S.·. W.·. M.·. APPEL à Odd Fellows Hall, MARDI, 24 Janvier 1871, à 8 heures du soir précises. J. BRADFORD WILLIAMS, T. R. Chef. THOMAS TAQUINO, Scribe. 22 jan—2t PP

Quartier de la Compagnie H. du 1er Régiment d'Infanterie des Volontaires de la Louisiane. Les membres de cette compagnie sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à leur quartier, aujourd'hui DIMANCHE, à midi précis. [illegible] LOUIS PRADOS, Capitaine. J. [illegible], Lieutenant. 22 janv—1t

Manufacture de Coton de la Louisiane. Nlle-Orléans, 21 janvier 1871. L'ELECTION [illegible] de cette Compagnie aura lieu le JEUDI, 2 février 1871, à midi, au No [illegible] de la rue [illegible]. GEO. MERRILLIAT, Secrétaire. 22 janv—1m 2 fév.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer [illegible]. Nlle-Orléans, 21 janvier 1871. L'ELECTION annuelle de sept directeurs [illegible] LUNDI, 6 FEVRIER [illegible]. P. [illegible], Jr. 22 janv—1f

Professeur. On demande [illegible] Bureau de l'Abeille.

Sociedad Union Española — DE — BENEFICENCIA MUTUA. Aniversario. Los miembros que componen esta Sociedad se reunirán en la Sala calle Vieja Levé No 287, entre San Felipe y Ursulinas, el DOMINGO, 22 del corriente, á las 11 A. M., para celebrar el Aniversario. La Sociedad saldrá en procesion á las 12 en punto, marchando por las principales calles, y se dirigirá después á la Logia Perseverancia, [illegible] de San Claudio y Dumaine, [illegible]. La procesion marchará bajo las ordenes del Gran Mariscal Dn. Gabriel Prats. Por órden del Presidente, R. RUEDA. 19 janv—4

Nouvelle Société Louisiane de Bienfaisance. Les officiers et les membres de cette Société sont priés d'assister à l'Assemblée générale qui aura lieu DIMANCHE, 22 Janvier 1871, à quatre heures de l'après-midi. La plus grande exactitude est requise. Par ordre de V. CAMUGLI, Président. F. BIFOLI Jr., Secrétaire. 20 janv—2f

Nouvelle Société Louisiane de Bienfaisance. L'ASSEMBLÉE qui devait avoir lieu dimanche, 22 janvier est ajournée au dimanche suivant, 29 janvier. Par ordre de V. CAMUGLI, Président. F. BIFOLI, Jr., Secrétaire. 22 jan—au 29

AVERTISSEMENT. Des plaintes nombreuses me sont arrivées de différentes parties de l'intérieur, relativement à une personne qui se faisant passer pour un mandataire de [illegible]. Toutes les fois qu'il m'en sera fait la demande, j'enverrai [illegible]. LOUIS GRUNEWALD, Agent des pianos de Steinway, Knabe & Haines et Bacon. 22 jan—1f VetC

Grande réduction — DE — PRIX. J. LEVOIS & JAMISON Ont réduit de beaucoup les prix de leurs Marchandises d'Automne et d'Hiver. Ils invitent leurs amis et le public à venir examiner le stock. J. LEVOIS & JAMISON, Au No 126 de la rue du Canal.

Grands Sacrifices! — PAR — F. G. & C. W. Barrière, 133, CANAL. Ne voulant pas avoir à garder pendant tout l'été, jusqu'à l'automne prochain, aucune marchandise d'hiver, et afin d'en opérer le prompt écoulement, nous offrons, à partir de LUNDI, 23 courant, les articles suivants à des prix bien au-dessous de leur valeur— SOIERIES en tous genres, POPELINES unies, soie et laine, [illegible] de Saxonie, pour robes, MERINOS français, DRAPS imperméables, SATINS de laine, FLANELLES, COUVERTURES, CHALES Cachemire, CHALES tartan, MANTEAUX et FOURRURES. Ainsi qu'une grande variété de marchandises à des prix modérés. 22 janv—1 F. G. & C. W. BARRIERE.

THEODORE DANZIGER & SON, 366 ... RUE DU CANAL ... 366 ENTRE REMPARTS ET BOURGOGNE. Nous mettons en vente un bel assortiment de MOZAMBIQUES à 25 cts la verge seulement. Nous venons de recevoir quelques pièces de TARLATANES BLANCHES [illegible]. Plus, des GANTS BLANCS EN CHEVREAU [illegible]. THEODORE DANZIGER & SON. ☞ Toujours en magasin un bel assortiment [illegible].

GRANDE VENTE — DE — $150,000 DE MARCHANDISES SÈCHES, AU PRIX COUTANT. JOSEPH H. WILSON, 168 ... RUE DU CANAL ... 168 Offre en vente. LES MARCHANDISES SÈCHES qui sont les plus belles, se vendent le meilleur marché et forment le plus grand stock qu'on puisse trouver dans un magasin quelconque de la Nouvelle-Orléans. [illegible] Le magasin est divisé en trois grands départements. Le premier, au rez-de-chaussée, [illegible]: SOIERIES, POPELINES, CACHEMIRES, PLAIDS, MERINOS, DRAPS IMPÉRATRICE, ALPACAS NOIRES, REPS, LUSTRES, CALICOTS, VELOURS SOIE ET COTON, ALPACAS NOIRS ET EN COULEUR, ETOFFES DE DEUIL, variété infinie, BONNETERIE, de dames, de messieurs et d'enfants, Gants, [illegible]. LINGERIE de dames et de messieurs, DRAPS pour habillements de messieurs, pour robes et [illegible], BRODERIES, DENTELLES, GARNITURES, DAMAS, SERVIETTES, CRASH, DIAPERS, ETC., RIDEAUX EN DENTELLE, MOUSTIQUAIRES EN BOBINETS, COTONS, TOILES. Au premier étage, on trouvera les derniers genres de Manteaux, Châles et Sacs, [illegible] Couvertures de tout prix. Au second étage, TAPIS, NATTES, [illegible] DEVANTS DE CHEMINÉES, etc.

V. GAULIER, Du Conservatoire et du Théâtre de l'Opéra-Comique de Paris. LEÇONS de violon, d'accompagnement, de piano, de chant, de solfège et d'harmonie. S'adresser au magasin de musique de A. ELIE, rue Royale, près Canal.

ACADEMIE JEFFERSON, DIRIGÉE PAR G. J. LORD. CETTE Institution a été transférée de la rue Conti No 129 à son ancien local, rue Bourbon No 48, entre les rues Bienville et Chartres. L'emplacement a été embelli et parfaitement adapté à une Académie, ayant des classes et des dortoirs bien aérés, etc., [illegible]. Des changements et des réparations importantes ont été faits à l'établissement qui est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires et des externes. 22janv—1mtlp

AVIS. La société HEBERT & ROCQUERE ayant été dissoute par la mort de M. C. H. Rocquère, les soussignés, par acte devant M. O. de Armas, notaire en cette ville, succèdent à M. C. H. [illegible], une société sous le nom de Vor. HEBERT & Cie. [illegible] H. BILLARD.

Vor. HEBERT & Cie., 60 ... RUE DE CHARTRES ... 60 Coin Bienville, Nlle-Orléans. LIBRAIRIE FRANÇAISE, PAPIERS PEINTS, FOURNITURES DE BUREAUX, &c., &c. Agents du "Courrier des Etats-Unis", du [illegible] et du "Messager Franco-Américain" et de toutes les publications françaises.

ATTENTION! ATTENTION! Graines de Coton— Graines de Coton pour Planter. Un grand stock de toutes les principales variétés choisies avec soin par des planteurs expérimentés. Principal agent pour la vente du COTON AMÉLIORÉ DE DICKSON. Seul agent, en Louisiane, pour la vente du célèbre SUPER-PHOSPHATE DE SOIE ANIMAL DE WHANN. Faites demander les brochures qui donnent une description et les prix de ces produits. WM. M. PINCKARD, Successeur de Reed, Pinckard & Co. Au coin des rues Commune et Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

A louer. [illegible] E. CONERY.

Théâtre de l'Opéra. MERCREDI, 8 FÉVRIER 1871. GRAND BAL Donné au Bénéfice des Victimes de la Guerre en France. COMITÉ EXÉCUTIF. PRÉSIDENT— D. A. CHAFFRAIX Esq. COMITÉ D'INVITATIONS. MM. les Vice-Présidents, [illegible] W. Dunbar Esq., chairman. [illegible]

Les listes de souscription pour le GRAND BAL qui doit être donné à l'Opéra, le 8 février, sont déposées aux bureaux des Messieurs dont les noms suivent : A. Rochereau, 17, rue St-Louis. C. Cavaroc, Banque de la Nlle-Orléans. D. A. Chaffraix, 99, rue de la Douane. Jules Aldigé, 41, Carondelet. Auguste Rohn, 3, Carondelet. Victor Maignan, 23, rue Bienville. W. A. Shropshire, 119, rue Poydras. E. F. Gandres, 103, rue de la Douane. M. A. de Lizardi, 23, rue Carondelet. Jules Olivier, 35, rue Bienville. G. W. Hepp, Compagnie d'Assurance des Marchands, rue du Canal. F. Gueydan, 45, rue Vieille-Levée. G. W. Bartlett, rue du Canal. [illegible], rue du Canal. Paul Fourchy, Compagnie d'Assurance des Marchands, rue du Canal. Henry Peychaud, Compagnie d'Assurance Hope, rue du Canal. Numa Dufour, bureaux de l'Abeille. C. F. Blancand, 47, Vieille-Levée. Alex. Martin, 46, rue Chartres. Ch. A. Maurian, 123, rue de la Douane. J. Vallon, 149, rue de la Douane. [illegible] Dupré, 39, rue Carondelet. P. Radelet, coin des rues Levée et Quartier. [illegible] de Gas, 105, rue Commune. A. Ed. Pecoul, Gallier's Court, No 1. Souscription : Dix Piastres. Messieurs les souscripteurs qui désirent des invitations pour dames devront adresser leurs demandes [illegible]. Tout souscripteur a droit à deux invitations pour dames. Il sera accordé, aux souscripteurs seulement, des invitations supplémentaires pour dames au prix de trois dollars. Pour le comité, A. GUILLEMET, Secrétaire et Trésorier.

SOUVENEZ-VOUS! La Grande Vente, pour liquider, que fait M. REIMAN, — DE — Ses Marchandises d'Hiver, Sera continuée jusqu'à la fin du mois. Avis aux personnes qui cherchent de bonnes occasions. Désirant liquider tout notre assortiment D'ARTICLES D'HIVER avant la fin de la saison, nous avons réduit les prix de ces articles afin d'en achever la vente. Ceux qui n'ont pas encore effectué leurs achats d'hiver ont maintenant une splendide occasion de les faire à des prix qui défient toute concurrence et les mettent à la portée de chacun. La liste suivante n'est qu'un aperçu de nos prix réduits : [illegible] AVIS SPÉCIAL AUX MAITRES D'HOTEL, HOTELIERS, RESTAURANTS, BATEAUX. [illegible] M. REIMAN. 134 ... RUE DU CANAL ... 134 (Bâtisses Touro.)

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Chattanooga. SECTION DE MOBILE. DEUX TRAINS EXPRESS PAR JOUR. A partir de lundi 23 janvier 1871 le service des trains de voyageurs sera fait comme suit : [illegible] J. B. KENDRICK, Surintendant général. Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1871.

Demande. On demande une couturière [illegible] No 23 de la rue du Canal [illegible]. 22 janv—1t

Avis. La Société qui a existé jusqu'à présent, dans cette ville, entre les soussignés, sous la raison de NAVAS & LATREYTE, [illegible]. MANUEL NAVAS. JOHN LATREYTE.

AVIS. La société J. H. ASHBRIDGE & Co., à Liverpool, et ASHBRIDGE, SMITH & Co., à la Nouvelle-Orléans, a été dissoute. [illegible] J. H. ASHBRIDGE. 1er janvier 1871.

Avis. La barque anglaise "COMTESSE DUCHATEL", capitaine Dupont, partira positivement MARDI SOIR. Les passagers devront se trouver à bord à temps.

A VENDRE. UNE BONNE CHANCE. Le grand Restaurant de L'Orient, un des plus vieux de la ville, situé Nos 15 et 17 rue Dumaine, ayant tout en bon ordre et une bonne clientèle. [illegible]

Allez entendre le Discours du Prof. O. S. FOWLER, — A — ODD FELLOWS' HALL, LUNDI SOIR, 23 Janvier, à 7 1/2 heures, Sur la Vie, la Santé et l'Etat de Soi-même. CONSULTEZ-LE sur la phrénologie, [illegible].

PRO POUR LE TEXAS. A VENDRE, à très bas prix, un des Restaurants et Hôtels les plus populaires de Galveston. [illegible]

AVIS. G. MONIÉ, coiffeur de dames et manufacturier de perruques, 46 rue Royale, entre Bienville et Conti, [illegible].

Grocerie et Café à vendre POUR CAUSE DE DÉPART. Les installations et le fonds de la grocerie et café encoignure Orléans et Claiborne. [illegible]

Chienne Perdue. Partie, le 20 décembre 1870, de chez le soussigné, la chienne de chasse VENUS, âgée de cinq mois, [illegible]. Cinq piastres de récompense [illegible]. C. LAMBROSIE, 6, rue Annette, 3ème District.

ROBERT E. LEE. Magasin de CHAPEAUX à Bon Marché, COIN ROYALE ET ST. LOUIS, 20 janv—1m Nouvelle-Orléans.

P. DEJAN, Encoignure Dauphine et Quartier. GRAND DÉBALLAGE de beaux Meubles de chambre à coucher, salon, salle à manger, en bois de rose, noyer et acajou, [illegible]. M. Déjan répare et vernit les meubles en tous genres [illegible].

Water-Works. Water-Works. C. L. CHAPOTEL, Encoignure des rues Bourbon et Bienville [illegible].

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT [illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works: ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Attention! Attention! Attention! Marchandises Sèches de Saison aux prix d'Encan. Chez PEPIN & TURCOTTE, 150 ... RUE DU CANAL ... 150 Maison Blanche, [illegible]. Nous vendrons, à partir de Lundi prochain, 9 janvier, tout notre stock de Marchandises Sèches Etrangères et du pays, Aux Prix d'Encan, sans égard aux prix coutant. [illegible]

Changement de domicile. MME FERRARI, ACCOUCHEUSE, informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile au No 163, rue d'Orléans, entre Remparts et Bourgogne. Consultations, de midi à deux heures. [illegible]

A Vendre. UNE GROCERIE ET CAFÉ, bien achalandés et situés à l'encoignure Français et Chartres. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

Demande de Barbiers. DEUX bons Barbiers trouveront à s'employer en s'adressant immédiatement au No 32 rue St-Pierre, entre Chartres et Passage de la Bourse.

Demande. UNE personne parlant et écrivant le français et l'anglais, [illegible] s'adresser à la Boîte 128 de la Poste.

VERITABLES GANTS — DE — Peau de chevreau, de Jouvin, et d'Alexandre, A UNE PIASTRE LA PAIRE. Si vous désirez avoir une paire de véritables Gants de peau de chevreau, de Jouvin et d'Alexandre, Adressez-vous à O'NEILL & GLEASON, au No 26 de la rue du Canal.

AVIS. A PARTIR de ce jour, j'associe mon fils, C. CAVAROC Jr., à mes affaires, sous la raison sociale de C. CAVAROC & SON. Nlle-Orléans, 1er janvier 1871. C. CAVAROC.

En débarquement du navire E. A. Kennedy, de Bordeaux. 500 caisses [illegible] SARDINES à l'huile, 100 caisses [illegible], 180 demi-barriques VIN BLANC Haut-Sauternes, 180 barriques VIN ROUGE P. Clermont & Cie, 50 caisses VINAIGRE de vin blanc Cassel, 50 caisses CHAMPIGNONS au naturel, 50 caisses CEPES à l'huile. A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.

En débarquement du navire "[illegible] Kennedy", de Bordeaux. 2 caisses Asperges entières "Vve Roder", [illegible] Et à vendre par HENRY VALETON & CO., 17, 19 et 21 rue Bienville.

En débarquement du brick ROLO, de Cette, et du KENNEDY, de Bordeaux. 35 quarts SHERRY pâle, Paul Emile Thomas, [illegible] A vendre par Blanchin & Giraud, 52 et 54, Vieille-Levée.

MULLS SUISSES En magasin et à recevoir. A vendre par J. G. LINGHAM & CO., Au No 7 de la rue Commune.

$500 de récompense. L'ASSOCIATION de la FOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE de la Louisiane payera CINQ CENTS PIASTRES à celui [illegible]. LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

Moulins à Sucre, de Niles. LES soussignés ont acheté l'établissement de Niles, [illegible] Moulins à Sucre, Machines, &c., [illegible] WM. GEDDES [illegible].

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 19 JANVIER—CLASSE No 21. [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs. [illegible] E. PERALTA, Commissaires.

En Magasin, et à Vendre, — PAR — C. CAVAROC & SON, No 5, Exchange Place, PRÈS CANAL. 3,000 DAMEJEANNES [illegible] CHATEAU DILLON, ST-JULIEN, ST-ESTEPHE, CHATEAU TALBOT, TERREFORT, GRAND VIN Margaux, CHATEAU LAFITTE, VIN BLANC Sauternes, MUSCAT de Frontignan, VIN ROUGE, HUILE, SARDINES, diverses marques, VERMOUTH de Chambéry, CURAÇAO Marie Brizard et Roger, MARASQUIN, ANISETTE, MENTHE forte, QUATCH (eau-de-vie de prunes) de Hoffman, EAU DE NOYAUX, HUILE de KIRSCH, VIEUX COGNAC, CHAMPAGNE J. Roussillon & Co., Veuve Clicquot, Moet & Chandon, COTE DE BOURG, Vin rouge, CHATEAU DILLON, COTE FRONSAC, MONTFERRAND, VIN BLANC Entre-deux-mers, CONSERVES de Rodel & fils frères, [illegible]

PAR circulaire, en date du 1er mai 1870, MM KRUG & Co, de Reims, ont annoncé qu'à partir de leur exportation de la même année, [illegible] A. ROCHEREAU & CO. Nouvelle-Orléans, le 16 janvier 1871.

En débarquement du navire E. A. Kennedy, de Bordeaux. [illegible] A. ROCHEREAU & CO., 20 et 22, rue St-Louis.

Banque d'Epargne de la Nouvelle Orléans. 157 ... CANAL ... 157 (Incorporé le 15 mars 1855.) OFFICIERS. L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice-président. THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président. CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président. SAM. JONES, Jr., Trésorier. Directeurs. [illegible]

C. M. ZIMMERMANN & CO. 94 & 96 RUE CANAL. Ont reçu un assortiment complet de célèbres Montres Américaines Waltham, PARURES EN ARGENT, FILIGRIN. — Grand choix de — Bijoux et Argenterie Riches, à prix très raisonnables.

SACRIFICE. Liquidation pour cause de départ. F. MEUNIER, 71 ... ROYALE ... 71 OFFRE à vendre, en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, [illegible]

Nouveau changement de domicile. MME Vve F. BAUDOT, accoucheuse de la Faculté de Paris, a la faveur d'informer [illegible] 111 rue St Louis [illegible].

G. L. FEVRE, 148 ... Rue Royale ... 148 IMPORTATEUR de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MEGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS, [illegible]

J. SAGET, Armurier, 130 ... RUE DE CHARTRES ... 130 A un bel assortiment de fusils Lefaucheux, [illegible]

SUCRES-MELASSES. SUCRES RAFFINÉS— [illegible] A. THOMSON & CO. [illegible] rue Tchoupitoulas. SUCRE "Golden Syrup" [illegible] A. THOMSON & CO. SUCRES CLARIFIÉS— [illegible] A. THOMSON & CO. SUCRES DE LA LOUISIANE — [illegible] A. THOMSON & CO. SUCRES DE CUBA [illegible] A. THOMSON & CO.